

L'anthropologie est politique

Laurent Bazin, Barbara Casciarri, Judith Hayem (Coord.)

Clersé CNRS

Chargé de Recherche

bazinlaurent@wanadoo.fr

Judith Hayem

Maître de conférences

Université Lille 1, Clersé

judith.hayem@univ-lille1.fr

barbara.casciarri@gmail.com

Association française des anthropologues

Cet atelier a été proposé à l'initiative de l'Association française des anthropologues. L'affirmation contenue dans l'intitulé « l'anthropologie est politique » relève d'un constat qui insiste sur le rapport de la connaissance au politique : question au cœur de ce congrès intitulé « connaissance no(s) limit(es) ». C'est la nature de ce rapport que nous voudrions interroger et explorer dans cet atelier. De multiples entrées se présentent pour aborder cette question.

L'anthropologie face au politique

Tout d'abord, dans un souci de qualifier le contexte général de ces réflexions, il faut souligner que les orientations politiques actuelles, notamment en France, interpellent fortement les anthropologues du fait que les acteurs politiques misent de manière insistante et violente sur le registre de l'altérisation, plaçant la question de l'« autre » et de son rejet au cœur du jeu politique. Ces dernières années, pour l'AFA, la question d'une prise de position face aux discours et mesures politiques est revenue de manière récurrente. Cette question s'est posée notamment de manière très aiguë à travers la promulgation d'un ministère de l'identité nationale en 2007 ; elle s'est renouvelée au cours de ces cinq dernières années autour de la politique de stigmatisation et d'expulsion des étrangers, des attaques du gouvernement contre les « Roms », de tous les avatars du « débat » sur le « voile » ou, plus récemment encore, avec les déclarations du ministre de l'Intérieur sur une soi-disant inégalité des civilisations. L'AFA avait d'ailleurs en 2007 organisé un colloque et publié un numéro hors série du *Journal des anthropologues* sur le thème « Identités nationales d'État » en réaction à la création du ministère de « l'identité nationale ». La question du mode d'action des scientifiques en général et en particulier des anthropologues que nous sommes, se pose au travers de ces interpellations politiques. À chaque fois que le gouvernement tient des propos provocateurs qui pousse d'un degré supplémentaire l'allophobie et la xénophobie affichée et mise en actes par le pouvoir officiel, il se fait dans le pays un tel brouhaha médiatique, qu'on en vient à se demander comment l'anthropologie peut se faire entendre et quels sont les modes d'action adéquats. En effet, dans le fonctionnement médiatique actuel, les réactions et prises de positions ne peuvent qu'alimenter les polémiques et contribuer ainsi à leur corps défendant à renforcer l'effet recherché par le pouvoir. Ce mécanisme du jeu médiatique est particulièrement clair à propos de « l'identité nationale » : les réactions des intellectuels à cette notion apparue en 2007, à l'origine sans contenu, ont contribué à lui conférer un sens, à la banaliser, à l'installer dans le langage médiatique ordinaire. Ce constat complique la question classique - que se posent toutes les associations d'anthropologie dans le monde entier - de savoir comment mieux faire entendre la « voix » de l'anthropologie, si tant est qu'il y en ait une. Il est en effet nécessaire de réfléchir aux modes d'action adéquats d'une

association scientifique comme la nôtre dans le monde contemporain et aux médias susceptibles de diffuser et faire connaître les prises de position collective.

Dimensions politiques des connaissances anthropologiques

Le rappel qui vient d'être fait sur le contexte politique actuel et les interpellations qu'il véhicule à l'égard d'une discipline comme la nôtre, ne représente qu'un aspect particulier de la relation de l'anthropologie au politique. La question du rapport de la connaissance au pouvoir est un thème largement balisé, notamment par Foucault, mais aussi beaucoup d'autres. Pour l'anthropologie, cette question se dédouble du fait que les chercheurs étudient fréquemment une société différente de celle à laquelle ils ressortissent. Dans son rapport au politique, l'anthropologie a donc toujours à faire à une sorte de triangulation, puisque la connaissance produite par un chercheur est politique dans son rapport aux sociétés qu'il étudie ; politique dans son rapport à sa société d'appartenance ; et politique encore dans le rapport entre sa société d'appartenance et la société qu'il étudie.

De plus, l'interrogation sur le rapport de la connaissance au politique peut se décliner de trois manières, selon qu'on la reporte sur le chercheur lui-même, sur les connaissances qu'il produit, ou sur les modalités elles-mêmes de production des connaissances.

- la question est le plus généralement - et le plus trivialement - posée en termes d'engagement et de prise de position du/des chercheur(s). C'est certes une question importante et qui revient de manière constante. Elle est aujourd'hui tendanciellement reformulée en termes « éthiques », qui procèdent à la fois d'un déplacement des questions posées à la recherche médicale sur l'ensemble des sciences, et d'une généralisation du rapport marchand, contractuel, dans le monde contemporain.

- A un second niveau, la connaissance est intrinsèquement politique, ce qui conduit à s'interroger sur l'articulation de la connaissance au pouvoir et notamment au pouvoir politique. Ce qui est en jeu ici n'est pas seulement un registre manichéen : de quel côté se place la science, du côté des dominants ou des dominés ? Il s'agit plus largement du rapport de la connaissance à l'ordre symbolique dans lequel s'enracinent et se justifient le pouvoir et les rapports de domination. En ce qui concerne concrètement l'anthropologie, produire un savoir sur « l'autre » se place d'emblée sur un domaine politique toujours sensible, qu'il s'agisse du monde sous domination coloniale hier, ou du monde présent où s'observe une manipulation politique exacerbée des « identités ». C'est pourquoi ce savoir sur « l'autre » ne peut se contenter de poser l'altérité comme une donnée du réel, mais se doit au contraire de l'appréhender comme un rapport social et politique ; cette remarque conduit également à affirmer que ce savoir sur « l'autre » ne peut se satisfaire de se donner la description ethnographique comme idéal scientifique.

- A un troisième niveau, précisément, la question se pose dans le rapport du chercheur à son « terrain », c'est-à-dire à propos du dispositif de production des connaissances en tant que tel : l'enquête de terrain.

C'est ce troisième niveau sur lequel cet atelier de l'AFEA vise avant tout à mettre l'accent :

Enquête de terrain et politique

L'objet de l'atelier « l'anthropologie est politique » consiste à examiner la question avant tout sous l'angle de la production des connaissances : l'enquête de terrain vue comme un exercice intrinsèquement politique. La pratique du terrain ethnologique s'inscrit en effet d'emblée dans des rapports politiques locaux. Une certaine conception de l'enquête - disons l'ethnographie - tente de trouver une position de « neutralité axiologique » dans la mise en œuvre du terrain : il s'agit alors de s'extraire de la dimension politique, conçue comme une perturbation, pour la

neutraliser. Cette optique conduit à occulter le politique, ou certains de ses aspects, dans le résultat des recherches : c'est le cas par exemple lorsque l'ethnologie coloniale se déploie dans les sociétés colonisées en ignorant la situation coloniale, ainsi que Balandier l'a montré en son temps. L'optique alternative, qui est celle que cet atelier s'est donné pour but d'explorer, conduit à affirmer au contraire que c'est précisément en élucidant la manière dont l'enquête de terrain s'inscrit dans des rapports politiques que l'on peut identifier et analyser la situation qu'on étudie. Il convient donc de prendre en compte la dimension politique de la connaissance, non pas en tant que produit achevé mais bien en tant que processus, dans le déroulement de l'enquête de terrain elle-même, pour analyser correctement les rapports sociaux que l'on observe.

Les contributions à l'atelier dans leur ensemble se sont attachées à en rendre compte de cette dimension politique de l'enquête. La question de la prise en compte du caractère politique du terrain a été tout particulièrement abordé par M. Hérard, à propos de son enquête auprès des Roms de Saint-Denis, C. Gasquet dans son travail sur la fièvre Ebola et Y. Lacascade, dans son enquête sur une petite ville du Nord de la France à la politique municipale raciste.

Mots et concepts piégés

La conjoncture actuelle est également riche en débats sur ce qui est prescrit à notre discipline (comme aux autres) en termes d'évaluation, de champs de recherche imposés, et notamment de mots de cadrage ou de sujets ou définitions préalables des acteurs que nous sommes censés étudier si nous suivons les prescriptions de l'État, de nos organismes de tutelle et des bailleurs de fonds. D'où l'interrogation : « mots et concepts piégés ». Seule la communication de C. Hass s'est inscrite explicitement dans cette réflexion sur les mots, avec son intervention sur le mot guerre, mais l'enjeu est transversal à plusieurs autres interventions, notamment celle de M. Hérard.

Avec quelles catégories, quels mots travaillons-nous ? Faut-il accepter les concepts et les mots tous faits sur lesquels on nous convoque ? Ou bien s'agit-il de s'en distancier et de s'intéresser à ceux des gens auprès desquels nous enquêtons ? Question classique qui est d'emblée triple : problématique, politique et éthique dans un sens qu'il faut préciser et mettre en débat. En effet, ces trois moments sont simultanés et doivent l'être ; même s'ils peuvent être réévalués et se préciser au fur et à mesure de l'enquête dans une réflexivité continue.

Dans les termes de l'anthropologue Sylvain Lazarus, il y a « *les mots de l'État et les mots des gens* ». Ce n'est pas que les gens ne sont pas susceptibles de se rallier aux mots de l'État et d'en user ; néanmoins ils peuvent aussi s'en détacher et penser ailleurs, autrement et sous d'autres vocables ou avec d'autres usages des mots que ce que l'État prescrit. Cette remarque souligne cette liberté qui leur est propre - et qui incombe à chacun d'entre nous - d'envisager d'autres prescriptions que celle que l'autorité politique promeut pour parler d'une situation donnée ; d'autres possibles que ceux envisagés par la politique dominante. Dès lors, pour l'anthropologue, le choix des mots dont il use et qu'il accepte d'utiliser n'est pas indifférent non plus, en termes problématique, politique et éthique.

Prenons un exemple précis pour éviter les malentendus et que l'on comprenne bien que la réflexion ne vise pas à poser des interdictions à l'anthropologue, à délimiter les terrains tabous ou des terrains interdits mais à l'inviter à garder toujours une grande vigilance quant à la façon dont il/elle formule ses questions de recherche et ses questions tout court aux gens qu'il/elle interroge. Faut-il par exemple enquêter sur le vocable de la diversité aujourd'hui en France et reprendre par là même, dans le champ des sciences sociales, ce mot qui est apparu dans le monde médiatique et en politique ? Non, sauf à vouloir enquêter sur la politique de l'État avec ce mot, tâche utile au demeurant pour identifier cette dernière. Mais si en revanche, il s'agit de réfléchir à ceux qui composent le pays, de savoir qui s'en revendique, comment, etc., alors il

faut avoir conscience et assumer qu'en reprenant le terme de diversité on accepte et l'on entretient, on nourrit même, une politique d'État bien précise. D'où le moment politique connexe de celui de la problématique de l'éthique. Mais pourquoi s'interdire de réfléchir à la variété de la société française et à la façon dont ses membres, quand ils se pensent comme minoritaires, entendent être représentés dans les médias par exemple ? Ce terrain n'est-il pas légitime ? Admettons... Mais en tout état de cause, sauf à faire une anthropologie d'État et non de l'État, il faut déconstruire ce mot et partir en quête des mots des gens pour parler de cet enjeu. Les interroger sur « la diversité », s'inscrire dans la commande parce qu'il le faut pour avoir de l'argent, pour être bien évalué, c'est céder sur la spécificité de l'anthropologie comme capacité à saisir la variété et le multiple de la pensée, le multiple des rationalisations, de l'altérité en supposant qu'ils suivent tous le chemin dicté par l'État et ses appareils et institutions. C'est céder problématiquement, politiquement et éthiquement sur l'enjeu de connaissance de notre discipline. C'est pourquoi ne pas subir de limites dans nos pratiques, implique de poser nos propres limites à l'envahissement de la politique dans le champ de notre discipline. Pour le dire plus simplement il faut savoir dire non et refuser certains questionnements, certains usages qu'on veut nous imposer et ce, quand bien même cela nous mettrait en difficulté. Sans quoi nous renoncerions fondamentalement à la recherche tout court et à l'objectif de découvrir ce que nous ne savons pas déjà, qui n'est pas déjà là et qui nous oblige à une constante reformulation des questions que nous avons en travail, des enjeux disciplinaires qui sont les nôtres, qui doivent toujours tenir compte du contexte et de la conjoncture ainsi que des mots de l'État dans le moment considéré, ceci pour mieux faire droit à ceux des gens. La question des limites de la connaissance en anthropologie et celle de savoir comment la fixer ou pas a été particulièrement débattue dans les contributions d'A. Martig au regard de son travail au Brésil et celle de D. Puaud en relation avec ses doubles compétences à la fois de doctorant en anthropologie et de travailleur social¹.

Anthropologie et guerre

Un dernier niveau de réflexion sur la valeur politique de l'anthropologie concerne la guerre, les rapports de l'anthropologie avec les guerres actuelles. Cette question est ancienne en anthropologie et elle a suscité de grands débats autour des guerres coloniales, impérialistes ou de libération. Qu'en est-il aujourd'hui dans les guerres que l'on peut dire postmodernes ? Les guerres ne sont pas terminées, bien qu'on essaie de nous le faire croire depuis la fin de la guerre froide. Elles ont peut-être changé de forme, en fonction des moyens techniques, des forces, de la géopolitique locale nationale et internationale, en fonction des discours. Mais que l'on considère une guerre régionale locale ou la guerre plus manifeste (dite globale) contre le terrorisme, la guerre n'a sûrement pas disparu si durablement qu'elle ne doive plus intéresser des anthropologues. Ceci nous a amenés à réfléchir à cette question dans l'atelier. Le premier point de cette réflexion concerne l'enrôlement des anthropologues dans la guerre, et notamment, depuis 2006-2007, la reprise de l'enrôlement systématique des anthropologues par l'armée américaine dans les guerres en Irak et en Afghanistan, ce qui est appelé par le Pentagone *Human Terrain System*. Ces anthropologues, ces scientifiques, sont censés suivre une formation militaire et faciliter les opérations de guerre au travers des contacts avec les populations et des stratégies de contre-insurrection. Il s'agit donc d'une intrication entre anthropologues de terrain et armée. On a connu dans l'histoire de l'anthropologie ce genre d'imbrication, entre colonialisme, impérialisme et anthropologie et il y a sans doute une réflexion renouvelée à mener sur les usages de l'anthropologie dans les opérations de guerre ou de contre-insurrection. Mais le deuxième point qui nous intéresse probablement le plus

¹ La contribution de D. Puaud et celle d'A. Martig sont parues dans le numéro 126/127 du *Journal des anthropologues*, dans le dossier thématique intitulé « Formations et devenirs anthropologiques ».

pour cet atelier est la faiblesse du débat, si ténu soit-il dans tous les pays, y compris la France, autour du renouvellement d'une complicité dangereuse entre anthropologie et agences de l'État. Aux États-Unis, un réseau s'est formé en 2007, le *Network of concerned anthropologists*, et a pris position pour dénoncer cette pratique et organiser des pétitions. Ceci a conduit l'Association américaine des anthropologues (AAA) à prendre position dans un communiqué dans lequel elle dénonçait professionnellement et éthiquement l'engagement des anthropologues dans le *Human Terrain System*. Le même réseau a publié en 2009 un livre qui était un contre-manuel à la contre-insurrection (*The counter-counterinsurgency manual. Or, notes on demilitarizing American society*, Chicago, Prickly Paradigm Press) en réponse au manuel de contre-insurrection mis au point par l'armée américaine en 2006. Un réseau analogue s'est également formé au Canada, nommé *Anthropologists for justice and peace* qui poursuit plus ou moins les mêmes objectifs dans le champ académique et le champ extra-académique. En France, en revanche, il n'y a eu que quelques articles sur cette question, et on les compte sur les doigts d'une main. Les politologues du CERI (Centre d'études et de recherches internationales) ont organisé un colloque sur la question en 2010, à Sciences Po, mais c'est bien tout. Pourtant, considérant que la France est le berceau d'une anthropologie politique depuis les années 1950, on s'attendrait à ce qu'il y ait une prise de position et un regard critique et scientifique portés non seulement sur le colonialisme et le néocolonialisme mais aussi sur les guerres actuelles. En outre, dans la foulée des positions marxistes des années 1970, on a vu des prises de position qui revendiquaient un droit de regard y compris sur des guerres qui ne se passaient pas « chez nous », c'est le cas par exemple de la guerre au Vietnam ou des opérations de contre-insurrection en Amérique latine, qui touchaient les anthropologues à la fois comme objet d'étude et de débats. Sans doute faut-il examiner aujourd'hui les nouvelles modalités d'intervention humanitaire et leur liaison avec les guerres dites postmodernes et les situations post-conflit, comme le souligne l'anthropologue anglais Mark Duffield. Il y a aussi des liaisons étroites entre les conflits de classe, même si on ne les appelle plus ainsi, et des conflits violents qui ne sont pas des guerres, dans la mesure où on essaie de dépolitiser cet aspect pour en donner des lectures ethniques, tribales ou autres. Ainsi la dépolitisation de la question de la guerre vue par les anthropologues est-elle un autre aspect du débat que nous avons voulu ouvrir dans cet atelier. Elle est l'objet explicite de la communication de C. Hass. Mais la question de la posture à adopter face aux terrains et aux conflits qui les traversent a également été abordée par M. Mourre.